

MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 09
- votants : 09

L'an deux mil treize, le treize décembre à 18 heures 30 ,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune.*

Date de convocation : 06/12/2013

Présents : PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., JACOMET M., LEYDET P., REYNAUD P.,
Mmes GIORDANO E., OBRADOS A. et RIGUALT N..

Absents excusés : DROGOUL-SPANU D. et MASSE O..

Objet: demande de participation financière à la Région
Opération « murs et murets Route des Cabanes »

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de présenter en vue d'un financement de la part de la Région un projet qu'il nomme opération « murs et murets Route des Cabanes ». Il s'agit là de reconstruire le long de la route des cabanes les murets détruits par les intempéries avec un grillage rigide d'une part, de refaire les murs en pierre effondrés d'autre part et à certains endroits rejoiner les pierres qui menacent de tomber. Avec toutes ces détériorations, la sécurité des usagers de la route des cabanes est menacée, qu'ils soient à pieds ou en voiture ; de plus ce sont des ouvrages dont la commune est responsable et qu'elle se doit de maintenir en bon état.

Il présente pour ce projet une estimation de prix à 39 152.00€ HT et préconise de solliciter un financement à 20% auprès du Conseil Régional PACA soit 7 830.40€.

Le Conseil Municipal, après étude du dossier et discussion est favorable au projet présenté par Monsieur le Maire, à son montant et à la demande de financement qu'il suggère.

Il confère tous pouvoirs à ce dernier quand à ce dossier et à toutes pièces s'y affèrent ainsi que pour présenter un dossier de demande de financement auprès du Conseil Régional

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



André PESCE
Maire de LE FUGERET